



Élections régionales et départementales, la FCPE prend parti... pour la jeunesse !

Il faut prendre soin de notre jeunesse : départements et régions doivent agir pour nos enfants... Cela tombe bien, ils en ont les moyens et les compétences !





1 Des bâtiments écoresponsables

La crise de la Covid a révélé que l'avenir était à des effectifs plus réduits et à des sanitaires propres, sécurisés et en état de marche. Il faut donc construire et rénover en conséquence, multiplier les petits établissements plutôt que les " usines scolaires ".

Les bâtiments doivent protéger la santé des enfants en privilégiant des matériaux non polluants (suppression de l'amiante, du plomb...), qui permettent un renouvellement de l'air efficace grâce à des fenêtres qui fonctionnent, des capteurs de CO2, des purificateurs d'air, éloignés des voies de circulation, avec des murs, des toits et des cours végétalisés.

Pour faire émerger des solutions partagées et innovantes, il faut travailler ensemble. C'est donc toute la communauté éducative qui doit travailler avec les élus, les architectes et les urbanistes pour avoir des locaux qui répondent aux enjeux du XXI^e siècle : épanouissement scolaire, sécurité, changement climatique, pandémie, accueil des enfants handicapés...

2 Des transports gratuits partout

Quel que soit le territoire, les transports doivent être accessibles à toutes et tous, et en priorité aux élèves éloignés des centres urbains ou encore celles et ceux qui ont des besoins particuliers. Il faut tenir compte des horaires des emplois du temps et des points d'arrêt sécurisés. Pour la FCPE, quel que soit le revenu des parents, les frais liés au transport scolaire des enfants sont des dépenses incontournables. La fierté de la République est de proposer à nos enfants une école publique gratuite, les transports doivent donc l'être aussi.



3 Des fournitures et manuels scolaires gratuits

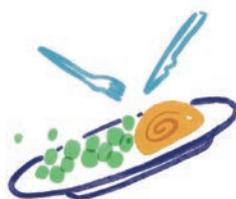
Pour une gratuité effective du service public d'éducation, il est du ressort des collectivités territoriales de mettre gratuitement à disposition les manuels scolaires. La FCPE demande à ce que toutes les fournitures soient également prises en charge par la puissance publique, en particulier les fournitures exigées dans les enseignements spécialisés et professionnels.



4 Des équipements numériques responsables

Se déconnecter, ça s'apprend : la FCPE se positionne en faveur d'équipements numériques collectifs pour éviter la connexion permanente de nos enfants à leurs tablettes. Pour cela, il faut équiper les établissements scolaires de réseaux fiables et adaptés. Il est également indispensable de former l'ensemble de la communauté éducative aux bons usages du numérique et aux risques qui leur sont associés.

CLIC!



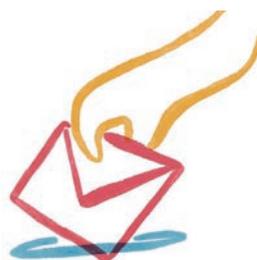
5 Des cantines accessibles

Manger à l'école est aussi un acte d'éducation. C'est pour cela que la FCPE demande la gratuité de la restauration scolaire. Nous demandons à ce que les régions et les départements se fournissent auprès des producteurs locaux, bio, favorisent les fournisseurs respectueux du bien-être animal. Comme les écoles, les collèges et les lycées doivent aussi respecter la loi Egalim et proposer à leurs élèves au moins un repas végétarien au choix par semaine.

Pour les élections régionales et départementales qui vont se tenir les 20 et 27 juin prochains, la FCPE propose :

6 La démocratie, une valeur incontournable

La démocratie, cela se pratique. La FCPE réclame des budgets pour financer des Parlements de la jeunesse partout sur le territoire qui permettent aux jeunes d'élaborer des projets soumis aux votes des collégiens et lycéens concernés. Apprenons à faire confiance à notre jeunesse pour qu'à son tour elle nous fasse confiance.



7 Des politiques jeunesse à la hauteur des impacts de la crise sanitaire

Les besoins de la jeunesse se sont accentués et les inégalités accrues dans cette période. C'est la raison pour laquelle la FCPE demande à ce que les jeunes puissent accéder plus facilement aux soins médico-psychologiques et qu'ils trouvent davantage de relais de proximité.



Il faut également élargir les aides financières visant à favoriser l'autonomie des jeunes et à renforcer les dispositifs d'accompagnement en matière d'orientation et d'insertion professionnelle.